

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 8

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FÉDÉRALE

En route pour la montagne

Après une session parlementaire particulièrement chargée, après l'acceptation du projet final de la réforme de l'armée et à la veille de ses propres vacances, le Conseil fédéral *in corpore* est parti à la montagne. La course traditionnelle du Gouvernement helvétique a, cette année, été vouée au futur chantier des routes nationales. Dans les cantons de Glaris, Saint-Gall, Grisons, Uri et Tessin, les gouvernements cantonaux et la population ont cordialement reçu les sept magistrats, chancelier et vice-chancelier. Ils ont déjeuné au Palais Freuler, à Naefels, dîné à Ragaz, où un des plus anciens hôtels est redevenu un centre mondain grâce à l'initiative des Saint-Gallois et à l'art des architectes ; ils ont visité les tunnels et galeries du Saint-Gothard et de la nouvelle route longeant le lac de Walenstadt, accès aux Grisons, la célèbre église de Tillis, restaurée avec des fonds de la Confédération, ils sont montés à Nante, petit hameau montagnard près d'Airolo, où jadis le vice-président Frédéric T. Wahlen a fait des essais de culture de blé — bref, les conseillers fédéraux « ont vu du pays ».

Le peuple suisse a accompagné ce voyage gouvernemental d'un œil amusé en constatant que ses gouvernants partagent ses goûts pour les beautés du paysage et les richesses du passé. Et il s'est rendu compte du problème permanent de trouver la synthèse entre l'économie moderne qui exige des routes modernes, des fabriques, des usines de forces hydrauliques, de nouvelles méthodes dans l'agriculture dans un pays de plus en plus industrialisé qui pourtant se doit de défendre la beauté de sa nature.

Saison et saisonniers

Le mois de juillet a mal débuté. Après un mois de juin glorieux, la pluie et le froid ont entravé le début de la saison, si belle, lors des deux dernières années.

La pénurie de mains-d'œuvre dans presque toutes les branches de l'économie nationale pose à nouveau le problème des ouvriers étrangers. La Suisse est en train d'atteindre un chiffre record de 400.000, ce qui est énorme à côté d'une population de 5,2 millions d'habitants. Les syndicalistes voudraient bien considérer 400.000 ouvriers étrangers, Italiens, Allemands, Autrichiens, Hongrois, voire même Espagnols, comme un chiffre « plafond », mais le bâtiment, l'industrie, l'hôtellerie, l'agriculture s'y opposent et objectent que tant que les étrangers touchent les mêmes salaires que les Suisses, ceux-ci ne peuvent guère se plaindre d'une concurrence déloyale. D'autre part, les saisonniers qui entraient au mois de mars et rentraient au mois d'octobre, font valoir que, dans le cadre de la communauté économique européenne, ils peuvent travailler toute l'année en Allemagne, en Belgique, en France, et c'est un fait incontestable que la Suisse se heurte à des difficultés grandissantes lors du recrutement de travailleurs, en Italie par exemple, et se voit par conséquent contrainte d'offrir des engagements prolongés. Les saisonniers se transforment ainsi en hôtes permanents qui tâchent de faire venir leurs familles.

Prospérité et incertitude

La prospérité économique bat tous les records, la situation générale s'approchant sur toute la ligne à celle de 1957. Mais une incertitude grave plane sur ce tableau, et c'est l'avenir de la coopération économique européenne. Lorsque, le 1^{er} juillet, les conventions douanières de la zone de libre-échange sont entrées en vigueur, le Conseil fédéral a, une fois de plus, lancé un appel à la population et tout naturellement aux puissances du Marché Commun que l'existence de ces deux camps ne peut nullement être un fait définitif et que, par tous les moyens possibles, il faudra arriver à une entente entre la communauté des Six et la zone des Sept. Or, jusqu'à présent, aucune entente n'est en vue, et tous les efforts des Sept de faire le pont ont été accueillis avec une réserve et une indifférence inquiétante.

En général l'opinion publique suisse et l'économie font preuve de patience et de compréhension, tout d'abord parce que la prospérité actuelle cache les possibilités défavorables de l'avenir et puis parce que la grande majorité comprend fort bien que la neutralité permanente et la souveraineté nationale ne sont pas compatibles avec une communauté supra-nationale. Il est vrai que la jeunesse suisse a quelque peu évolué vers une indépendance réduite en faveur de la plus grande union européenne, et elle peut marquer un succès dans ce sens que la Suisse enverra sous peu une délégation parlementaire au Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Mais ce sont là des tendances qui sont peu stimulées par les milieux influents de l'industrie, des banques, des organisations syndicalistes et du gouvernement fédéral qui entend maintenir la liberté d'action dans le domaine des relations commerciales extérieures. Entre-temps, l'O.E.C.E. continue à former le lieu de rendez-vous des deux camps.

La paix armée

Le projet de la réforme de l'armée qui sera rajeunie, renforcée par des divisions motorisées, blindées, mécanisées, et à même de faire campagne en dehors du réduit des Alpes, est maintenant devant le Parlement. La Commission du Conseil national se réunit le 29 août pour une semaine, et trois semaines plus tard le Conseil ouvrira le grand débat. Il est facile de prévoir que le projet du Conseil fédéral unanime l'emportera, que la cavalerie suisse disparaîtra à jamais et que les citoyens-milices seront astreints au service jusqu'à l'âge de 50 ans, au lieu de 60, exceptés les officiers qui serviront jusqu'à 55 ans. Le fait que le public suisse s'intéresse passionnément à cette réforme est aisément compréhensible dans un pays qui englobe tous les hommes aptes au service et qui repousse l'idée d'une armée de soldats de carrière ou professionnels, qui sait que la paix doit être armée et qui, dans ce domaine aussi, cherche la voie entre la tradition et le moderne.

Hermann BOESCHENSTEIN (Berne).

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 6
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 96.152. — Dépôt légal : III-1960 - N° 63/1960

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e